

28 janvier 2007

## UN GOUVERNEMENT QUI NE MET PAS LES CARTES SUR LA TABLE

Ce qui m'a renversé dans le reportage présenté à l'émission Zone libre (le vendredi 19 janvier 2007, *Du sable dans l'engrenage*, fait par le journaliste Guy Gendron et réalisé par Jean-Luc Paquette), ce n'est pas la stratégie des pétrolières de développer le plus rapidement possible les sables bitumineux. Elles agissent pour maximiser leurs profits et l'avoir de leurs actionnaires. Ces agissements ne semblent pas avoir violé les lois et la réglementation canadiennes.

Ce qui m'a renversé dans ce reportage, ce n'est pas le comportement du gouvernement américain et de son président qui veulent sécuriser à long terme les approvisionnements de pétrole dont les États-Unis sont dépendants. Ce comportement est d'autant plus logique si ces derniers croient qu'il n'y aura pas d'effets négatifs importants, pour l'environnement climatique des Américains, causés par l'exploitation intensive des sables bitumineux au nord de l'Alberta.

**Ce qui m'a renversé, c'est le manque de transparence du gouvernement fédéral.** Ce gouvernement devrait informer régulièrement les citoyens canadiens de ses prévisions à long terme sur les émissions canadiennes de gaz à effet de serre et sur l'impact de divers projets majeurs faits par les entreprises privées et des divers programmes gouvernementaux. Si le gouvernement permet et prévoit le développement des sables bitumineux à un certain rythme, il doit informer les citoyens des implications de cette prévision sur l'émission des gaz à effet de serre et sur toutes autres émissions importantes de polluants. **Le gouvernement a une obligation de transparence.** S'il pense que l'accélération du rythme de développement des sables bitumineux est bénéfique pour le Canada, malgré l'émission de gaz à effet de serre et autres polluants, il a l'obligation de rendre des comptes à la population sur ses décisions et de les expliquer à la population.

L'impression que j'ai eue en écoutant ce reportage, c'est que le gouvernement joue à la cachette avec les citoyens et que, malgré les beaux discours, il évalue à un faible coût les effets négatifs de la pollution générée par l'exploitation des sables bitumineux et, en général, par l'émission de gaz à effet de serre. Si c'est cela qu'il croit, qu'il le dise et qu'il présente les arguments qui justifient ses décisions. **C'est une question d'intégrité et de crédibilité.**

Le gouvernement fédéral doit également informer la population des implications de quintupler le niveau d'exploitation des sables bitumineux sur l'économie des provinces canadiennes, en tenant compte des implications significatives de ce projet sur la valeur de la devise canadienne. Il doit finalement expliquer quels seront les effets de cet énorme projet sur la redistribution de la richesse nationale entre les provinces. Si cette richesse n'est pas redistribuée à travers le pays, il faudra alors se demander si le Canada est une zone économique où il est optimal d'avoir une seule monnaie.

Jean-Pierre Aubry  
Président du Comité des politiques publiques (CPP)  
Association des économistes québécois (ASDEQ)